



ARTS SPORTS ET LOISIRS en Pays d'Aigues

**JUDO CLUB La Tour d'Aigues**

Affilié à la F.F.J.D.A.

Agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports



**DOSSIER D'INSCRIPTION – SAISON 2023/2024**

(Remplir un bulletin par personne et par activité)

NOM D'ADHERENT :

N° Adhérent:

**NOM et Prénom du Judoka:**

Date de naissance:

Pour les mineurs, nom et prénom du responsable légal:

Adresse :

Code Postal :

Commune :

☎ Portable 1:

☎ Portable 2:

**E-mail:** (infos du club, des absences et des compétitions... )

**GRADE** (fin de saison précédente – couleur de ceinture):

**IMPORTANT**

*Vous êtes responsable:*

- de la vérification de la présence de l'animateur avant de laisser votre enfant seul devant la salle de son activité,
- de la récupération de votre enfant à la fin de la séance.

*L'association décline toute responsabilité en cas de non respect de votre part de ces dispositions.*

J'autorise l'association Arts Sports et Loisirs à utiliser mes données à caractère personnel transmises via le présent bulletin dans le cadre de son activité. (Pour connaître et exercer vos droits sur ces données vous pouvez adresser un mail à l'adresse suivante: [accueil@artssportsetloisirs.fr](mailto:accueil@artssportsetloisirs.fr))

Le signataire autorise les responsables à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence. Il est censé avoir pris connaissance des conditions d'inscription figurant dans la brochure de la saison.

La Tour d'Aigues, le

Signature du responsable légal:

**PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION  
(PAS D'ADMISSION SUR LE TATAMI EN CAS DE DOSSIER INCOMPLET)**

- 1 certificat médical d'aptitude à la pratique du Judo, y compris en compétition,** sur papier libre ainsi que sur le passeport pour les judokas participant aux compétitions officielles.
- Règlement Licence:** 1 chèque de ..... € à l'ordre de Arts Sports et Loisirs + formulaire à compléter et à signer.
- Règlement de la participation aux cours:** 1 seul chèque en cas de paiement annuel **OU** 3 chèques en cas de paiement fractionné, libellés à l'ordre de ARTS SPORTS ET LOISIRS, à remettre le jour de l'inscription.
  - Réduction de 10% accordée à partir de la 2<sup>ème</sup> personne de la même famille inscrite à l'activité Judo.
  - Chèques Loisirs et Chèques Vacances acceptés.

**CADRE RESERVE AU RESPONSABLE D'ACTIVITE D'ARTS SPORTS ET LOISIRS**

Remarques: (horaires des cours)

Somme perçue:

€

Espèces

Chèques - Banque:

N° chèque:

N° chèque:

N° chèque: